Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 089-218900918-20260214-DE_058_2026-DE

CHÂTEL CENSOIR
LA MAIRIE

République française
YONNE
CHATEL CENSOIR - COMMUNE

Séance du samedi 14 février 2026

Date de la convocation: 09/02/2026

Membres en exercice : 14
Présents : 9
Votants: 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstentions : 0

Le quatorze février deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence d'Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Joël BOISSIERE, Jean-Jacques DEBIEVE, Flavie ROUSSEAU, Annick IENZER, Adeline BEAUFUMÉ, Anne COLLINOT, Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU

Représentés :

Excusés : Richard DETHYRE, Thomas HOURLIER, Barbara LOUCHART, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY

Absents:

Annule et remplace pour erreur matérielle la délibération n°21-2026 Vente d'une maison - (DE_058_2026)

Le Maire présente au Conseil municipal la proposition de Madame Andrée Bedin et de Monsieur Etienne ANNECOUR pour acquérir la maison du 26B, rue de la Fontaine à Châtel-Censoir ainsi que la maison mitoyenne en ruine du 26, rue de la Fontaine et le terrain attenant, le tout cadastré en section AB aux numéros 146, 149, 151 et 150 pour un montant de 32 000 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

DÉCIDE de vendre de gré à gré à Madame Andrée Bedin et à Monsieur Etienne ANNECOUR la maison du 26B, rue de la Fontaine à Châtel-Censoir ainsi que la maison mitoyenne en ruine du 26, rue de la Fontaine et le terrain attenant, le tout cadastré en section AB aux numéros 146, 149, 151 et 150 pour un montant de 32 000 euros.

AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié de vente et tout document s'y rapportant.

AUTORISE le Maire à signer tout autre document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

Annick IENZER

Le Maire,

Olivier MAGUET